

COMMUNE DE LOURDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 22 avril 2025 au 13 mai 2025

Classement dans le domaine public routier communal des voies privées ouvertes à la circulation publique

Le public est informé que par arrêté municipal N° 2025_03_385 en date du 27 mars 2025, Monsieur le Maire de Lourdes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de classement dans le domaine public routier communal des voies privées suivantes ouvertes à la circulation publique :

Rue Charles Baudelaire (parcelle cadastrée BT 164)
Rue des Peyroux, Impasse des Peyroux (parcelles cadastrées BS 234 – BS 291 – BS 333)
Rue Paul Valéry (parcelle cadastrée BS 252)
Rue Théophile Gautier (parcelles cadastrées BS 243 – BS 367)
Rue des Tailleurs de Pierre (parcelle cadastrée BS 210)
Rue Matisse, Rue Jean Monet, Rue Watteau (parcelle cadastrée BN 76)
Rue des Sapins (parcelle cadastrée AO 237)
Impasse Eugène Duviau (parcelle cadastrée BK 126)
Rue Haout Mounta (parcelle cadastrée DL 44)

L'enquête, dont le siège est fixé à la mairie de Lourdes, 2, rue de l'hôtel de ville, sera ouverte du 22 avril 2025 à 9 h 00 au 13 mai 2025 à 17 h 00,

Monsieur Christian FALLIÉRO a été désigné en tant que commissaire enquêteur titulaire et Madame Bernadette CRAVÉRO en tant que suppléante.

Avant l'ouverture de l'enquête, un avis de dépôt du dossier sera notifié dans les conditions prévues à l'article R-141-7 du Code de la voirie routière aux personnes privées ou publiques propriétaires des voies dont le classement est envisagé.

Durant la période d'enquête, le dossier relatif à ce projet de classement sera déposé en mairie de Lourdes aux heures habituelles d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance. En outre, il pourra simultanément être consulté sur le site web municipal, www.lourdes.fr.

Le public pourra formuler ses observations, soit :

- Directement en mairie sur le registre ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur
- Par voie électronique via l'adresse e-mail: enquete-publique@ville-lourdes.fr
- Par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique, en Mairie de Lourdes, 2, rue de l'hôtel de ville, 65000 Lourdes.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors de ses permanences en mairie de Lourdes, les jours et heures suivants :

- Mardi 22 avril 2025 de 9 heures à 11 heures.
- Mercredi 30 avril 2025 de 14 heures à 17 heures.
- Mardi 13 mai 2025 de 15 heures à 17 heures.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la mairie de Lourdes, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de son arrêté d'ouverture.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès de monsieur Michel LACAZE, du service Urbanisme, Habitat, Construction de la commune de Lourdes et pourront être consultées sur le site internet : www.lourdes.fr

Le Maire, Thierry LAVIT